



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 29 avril 2019

Monsieur Fabrice NICOLINO
Président
Association « Nous voulons des
coquelicots »

coquelicots@nousvoulonsdescoquelicots.org

Références à rappeler : JLM/NL/D-19 013 338-abd

Monsieur le Président,

Je souhaitais vous faire parvenir le vœu de soutien qui a été adopté par le Conseil Municipal de Toulouse réuni lors de sa séance du 22 mars dernier à l'appel de votre association « Nous voulons des coquelicots », dont vous assurez la présidence, pour interdire l'utilisation des pesticides de synthèse.

La Mairie de Toulouse a supprimé à 100 % l'utilisation des pesticides de synthèse dans ses espaces publics et a souhaité aller plus loin en soutenant l'appel de votre association, qui alerte sur les risques sanitaires auxquels nous sommes tous exposés du fait de l'utilisation des pesticides de synthèse.

En vous souhaitant bonne réception de ces éléments,

je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et dévoués .
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC

PJ : 1

Vœu du conseil municipal portant soutien à l'appel de l'association « Nous voulons des coquelicots » pour interdire l'utilisation des pesticides de synthèse

Affaires Juridiques et Assemblées - Administration du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Les actions citoyennes en France, comme au niveau mondial, se multiplient pour sensibiliser sur l'état de notre planète et les conséquences désastreuses du dérèglement climatique sur notre santé et l'avenir de nos enfants. Autant d'actions qui ont un seul but : convaincre les élus de prendre leurs responsabilités et enfin d'agir.

Pour rappel :

- La collégienne Greta Thunberg faisait l'école buissonnière seule et le 15 mars dernier ce sont des milliers de jeunes Français qui étaient en grève pour dénoncer l'inaction des adultes face à l'urgence climatique ;

- 2 millions de signatures, en quelques jours, en soutien à « L'affaire du siècle » regroupant quatre ONG et qui, au nom de l'intérêt général, ont décidé d'attaquer l'Etat français en justice afin qu'il respecte ses engagements climatiques ;

- Des toulousains et toulousaines testés sur le taux de glyphosate présent dans leur corps ont également décidé de porter plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui » et « tromperie aggravée », leurs taux de glyphosate étant entre 3 fois et 35 fois supérieur au taux autorisé dans l'eau potable.

Autant d'initiatives et de mobilisations qui démontrent combien les Françaises et les Français sont préoccupé-e-s par les questions environnementales. Cette mobilisation citoyenne progresse et notre devoir est d'agir chacun à notre échelon, élu-e-s, citoyen-ne-s.

La loi Labbé, depuis le 1^{er} janvier 2017, interdit l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles au public.

La loi Labbé, depuis le 1^{er} janvier 2019, interdit la vente, l'usage et la détention de ces mêmes produits interdits pour les particuliers.

La Ville de Toulouse ne déroge pas à la loi. Elle a supprimé à 100% l'utilisation des pesticides de synthèse dans ses espaces publics. Mais elle peut aller plus loin en soutenant l'Appel de l'association « Nous voulons des Coquelicots » Cette association veut alerter sur les risques sanitaires auxquels nous sommes exposés par l'utilisation des pesticides de synthèse. Un produit phytosanitaire interdit cède la place à un autre. C'est pourquoi seule une interdiction globale permettra à terme de ressourcer nos sols.

Cet appel a pour objectif sur deux ans de recueillir 5 millions de soutiens afin de convaincre le Gouvernement de recourir à l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. Depuis septembre le collectif a recueilli 556 000 signatures et dernièrement ce sont les Conseils municipaux de Brest et Grande-Synthe qui lui ont apporté leurs soutiens, exprimant leur détermination à améliorer le futur.

En conséquence,

Article unique : Le Conseil Municipal de Toulouse décide d'apporter son soutien à l'Appel de l'association « Nous voulons des coquelicots » qui a pour objectif l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Délibération du Conseil Municipal
publiée par affichage en mairie
le 28 MARS 2019 ..
et reçue à la Préfecture
le 28 MARS 2019

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTÉES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,**

Pour le Maire,

La Conseillère Municipale



Séance du vendredi 22 mars 2019

34.1 – Vœu du Conseil Municipal portant soutien à l'appel de l'association « Nous voulons des coquelicots » pour interdire l'utilisation des pesticides de synthèse - 19-0194

Affaires Juridiques et Assemblées - Administration du Conseil Municipal - -

153

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 15 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

- **Présents :** Jean-Luc MOUDENC Maire, Président
Jean-Michel LATTES, Laurence ARRIBAGE, Daniel ROUGE, Marion LALANE de LAUBADERE, Sacha BRIAND, Annette LAIGNEAU, Francis GRASS, Ollivier ARSAC, Laurence KATZENMAYER, François CHOLLET, Hélène COSTES-DANDURAND, Djillali LAHIANI, Marie-Jeanne FOUQUE, Franck BIASOTTO, Françoise RONCATO, Marthe MARTI, Pierre TRAUTMANN, Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, Christophe ALVES, Marie-Pierre CHAUMETTE, Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Bertrand SERP, Christine ESCOULAN, Roger ATSARIAS, Marie DEQUE, Ghislaine DELMOND, Nicole MIQUEL-BELAUD, Brigitte MICOULEAU, Aviv ZONABEND, Martine SUSSET, Catherine BLANC, Elisabeth TOUTUT-PICARD, Jean-Louis REULAND, Jean-Luc LAGLEIZE, Jean-Claude DARDELET, Florie LACROIX, Henri de LAGOUTINE, Jean-Baptiste de SCORRAILLE, Laurent LESGOURGUES, Evelyne NGBANDA OTTO, Samir HAJJE, Frédéric BRASILES, Romuald PAGNUCCO, Julie ESCUDIER, Dorothee NAON, Sophia BELKACEM - GONZALEZ DE CANALES, Emilion ESNULT, Maxime BOYER, Charlotte BOUDARD, Pierre COHEN, Martine CROQUETTE, Gisèle VERNIOL, Monique DURRIEU, Claude TOUCHEFEU, Joël CARREIRAS, Michèle BLEUSE, Vincentella de COMARMOND, Pierre LACAZE, François BRIANÇON, Isabelle HARDY, Régis GODEC, Cécile RAMOS, Antoine MAURICE, Romain CUJIVES, Jean-Marc BARES-CRESCENCE

- **Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :**

Jean-Jacques BOLZAN a donné pouvoir à Jean-Michel LATTES, Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER a donné pouvoir à Sylvie ROUILLON VALDIGUIE

- **Empêchés d'assister temporairement à la séance et ont donné pouvoir :**

Elisabeth TOUTUT-PICARD à partir du dossier 5.1, Franck BIASOTTO du dossier 6.1 jusqu'au dossier 17.1, Marthe MARTI dossier 5.1, Dorothee NAON du dossier 1.1 au dossier 3.1, Jean-Luc LAGLEIZE à partir du dossier 5.1, Cécile RAMOS dossier 6.1, Vincentella de COMARMOND à partir du dossier 8.1,

- **Empêchés d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir :**

Aviv ZONABEND à partir du dossier 6.1, Joël CARREIRAS à partir du dossier 25.5, Marie DEQUE dossier 36.1

Secrétaire de séance : Charlotte BOUDARD.

Résultat du vote :

Adopté à l'unanimité